

PROJETS ET TRAVAUX

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui sera finalisé cette année, permettra d'orienter les grands axes du développement futur de la commune. L'année 2009 sera donc consacrée à la mise à l'étude de projets liés à ces nouvelles orientations mais aussi à l'étude d'investissements rendus nécessaires, tels la mise aux normes des équipements ou des réseaux par exemple. Ces projets seront élaborés et chiffrés cette année ; ils seront programmés ensuite en fonction des priorités, de l'urgence et aussi des capacités de financement du budget communal.

En voici une présentation rapide et la plus exhaustive possible :

Remplacement conduites plomb et opération «Cœur de village»

Conformément à la loi, les anciennes canalisations en plomb qui alimentent en eau potable le centre du village seront remplacées cette année, pour un montant de travaux s'élevant à 253 000 €. L'aménagement du «Cœur du village», déjà programmé, n'a pu être réalisé jusqu'ici en raison de cette contrainte.

Alimentation en eau potable

A court terme, la capacité d'alimentation en eau potable de nos réservoirs deviendra insuffisante. Pour y remédier, la commune profitera de la construction en 2010 d'un réservoir intercommunal en limite de communes de Lasbordes et Villepinte, financé par le Syndicat Sud-Oriental des Eaux de la Montagne Noire. La commune prendra à sa charge le financement des canalisations reliant ce réservoir au village.

Sécurisation route de Villespy

La zone à urbaniser prioritairement, dès que le PLU aura été adopté, débouchera sur la RD 213, via le chemin de la Lauragaise Haute. Il sera donc nécessaire d'organiser la circulation des véhicules et des piétons dans ce secteur : l'étude de ce projet d'aménagement vient d'être confiée à un cabinet spécialisé.

Chemin de Montillac

L'aménagement de cette voie devient nécessaire en raison de l'urbanisation rapide de ce secteur. L'étroitesse du chemin, la mauvaise évacuation des eaux pluviales et l'absence de cheminement piéton justifient ce projet qui sera également confié à un cabinet d'études.

Eclairage public

Après les travaux de réhabilitation du réseau sur la RD 6113, nous avons fait réaliser une étude sur la réfection du réseau global du village. Pour l'instant, les financements espérés tardent à venir malgré la politique annoncée en matière d'accompagnement des économies d'énergie. La réalisation de cet investissement majeur pourrait en être retardée ou alors planifiée en tenant compte du gain financier sur le long terme et du retour sur investissement de tels équipements.

Ensemble socioculturel

Les locaux qui abritent la bibliothèque au premier étage de l'école ne sont pas homologués pour une activité accueillant du public. La construction ou l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque, dans le cadre du réseau Lecture Publique mis en place par la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais, doit être envisagé. Un tel investissement peut bénéficier d'aides financières significatives. Nous envisageons en conséquence la construction de locaux destinés à accueillir cette activité, locaux qui pourraient être complétés par deux ou trois salles de réunion ou d'évolution, qui se substitueront aux préfabriqués vétustes attenants à l'espace tennis. Un appel à concurrence vient d'être effectué en ce sens auprès de maîtres d'œuvre qualifiés dans la réalisation de ce type d'équipements.

Travaux en régie

Il s'agit de chantiers réalisés en direct par le personnel communal, dont les compétences sont ainsi valorisées au mieux. L'un des avantages de cette formule de gestion est de récupérer la TVA, y compris sur la main d'œuvre et ainsi globalement de faire de substantielles économies.

INFOS PRATIQUES

● Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Lauragais

Un registre destiné à recueillir les observations des habitants concernés par le projet SCOT Lauragais est à disposition du public au siège administratif du Syndicat mixte du SCOT Lauragais en mairie d'Avignonet-Lauragais et au siège de la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais à Bram. Dans le cadre de cette concertation préalable à l'approbation du projet, chacun peut exprimer son avis sur les propositions d'aménagement et de développement du Lauragais. Il peut être consulté sur place le fascicule de présentation de la démarche SCOT ainsi qu'un exemplaire du document de travail du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) validé en 2009.

La concertation est ouverte jusqu'à la fin de l'année 2009.

● Déchetteries du SMICTOM

Les jours et heures d'ouverture des deux déchetteries les plus proches, destinées aux habitants de notre commune sont les suivants :

* **Espace écologique de Bram** (tél. 04 68 76 60 72) : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

* **Espace écologique de Castelnaudary** (tél. 04 68 23 57 95) : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

● Site Internet : www.villepinte11.fr

Opérationnel depuis le 2 mars 2009, le site officiel de la commune avait reçu, à la mi-mai, 1 044 visites, que l'on peut décomposer ainsi : 463 en mars, 393 en avril et 188 du 1^{er} au 15 mai. Il est à noter que seulement 14% des visiteurs sont restés sur le site plus de 5 minutes.

De ces quelques chiffres, il ressort que le nouveau site n'a pas attiré la curiosité des villepintois, y compris la première semaine où il était opérationnel : en effet, il a reçu 18 visites le 2 mars et 21 le 3 mars.

Venez nous rencontrer, si vous ne l'avez déjà fait, au cours de vos navigations d'internaute et sachez nous dire ce qui vous a plu ou déplu ou encore quelles améliorations vous souhaitez voir mises en œuvre. **Ce site est aussi le vôtre.**

MEMO UTILE

Mairie

Place Carnot - 11150 VILLEPINTE

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 68 94 24 75 - Fax 04 68 94 23 24

E.mail : mairie@villepinte11.org

Site : www.villepinte11.fr

La Poste

22, RD 6113 - 11150 VILLEPINTE

Heures d'ouverture :

le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30

le lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00

le samedi de 8h30 à 11h30

Lévé de du courrier à 15h du lundi au vendredi inclus.

Tél. 04 68 94 27 41

LE TRAIT D'UNION DE VILLEPINTE - Bulletin d'Informations Municipales

Publication trimestrielle - Tirage 700 exemplaires

Directeur de la Publication : M. Alain ROUQUET - Crédit photos : Mairie de Villepinte

IMPRIMERIE DU LAURAGAIS - ZI d'En Tourre - Av. F. Passy - 11400 Castelnaudary - RCS B 382 625 341

JUIN 2009

dimanche 14

SORTIE MOTOCYCLISTE
Informations : Jean-Claude BONNAFOUS

dimanche 21

SORTIE / OUTING
organisée par l'association ECHANGES

dimanche 28

17h00 - Salle des fêtes
**FETE DE LA MUSIQUE :
CONCERT DE L'HARMONIE "L'AVANT-GARDE"**

AOÛT 2009 : FETE LOCALE

organisée par le Comité des Fêtes

vendredi 14

22h00 - Place Carnot
**BAL AVEC L'ORCHESTRE
"ROXUD"**

samedi 15

de 9h à 18h - Rues du village
BROCANTE - VIDE-GRENIERS
organisé par le CLUB MOTO

20h - Salle des fêtes

REPAS MOULES/FRITES

22h - Salle des fêtes

BAL AVEC SYMPA-MUSETTE

22h - Place Carnot

BAL AVEC OCEANIS DISCO

dimanche 16

15h - Parc municipal
**CONCOURS OFFICIEL DE PETANQUE
en triplettes**

de 15h à 17h - Berges du Canal du Midi

CONCOURS DE PECHE

15h - Salle des fêtes

THE DANSANT AVEC L'ORCHESTRE BAILAMOR
ouvert à tous

22h - Place Carnot

BAL AVEC DISCO DANSE MUSIQUE

lundi 17

22h - Place Carnot
BAL AVEC DISCO IBIZA

SEPTEMBRE 2009

dimanche 6

SORTIE MOTOCYCLISTE
Informations : Jean-Claude BONNAFOUS

vendredi 18

19h - Salle des fêtes
REPAS DE RENTRÉE
organisé par l'association ECHANGES

vendredi 25

21h - Salle des fêtes
THEATRE "LA DERNIERE REVUE DU MAGICIEEN BLEU"
de et avec Olivier MARAVAL
organisé par l'Avant-Théâtre



L'EDITO DU MAIRE

Voici un an que vous avez fait confiance à la nouvelle équipe municipale. Elle s'est aussitôt mise au travail et malgré la crise qui frappe notre pays et la période d'incertitudes que nous vivons, c'est avec détermination qu'elle poursuit sa tâche dans la droite ligne de ses engagements.

D'autant que pour les collectivités territoriales et pour les communes en particulier, aux craintes manifestées dans le secteur social et économique, s'ajoute l'incertitude liée au flou des réformes voulues par l'Etat, par exemple celles qui ont trait au regroupement des échelons territoriaux ou encore à la réforme de la taxe professionnelle.

C'est pourquoi, les élus municipaux sont plutôt dans l'expectative et, pour ce qui nous concerne, cette année verra une pause dans les nouveaux investissements et la poursuite et l'achèvement des programmes engagés en 2008.

En effet, cette année nous la consacrerons au montage de projets importants pour le développement futur de notre village, tels que la réalisation d'un ensemble socioculturel ou des aménagements routiers devenus indispensables. Tout cela, en maîtrisant l'évolution de nos dépenses, en générant des recettes régulières et stables et en utilisant les capacités d'emprunt du budget communal.

Sachez que vous pouvez compter sur nous et sur notre volonté d'agir pour le bien commun. Permettez-moi également de vous souhaiter, en ce début du mois de juin, de bonnes et agréables vacances.

Le Maire,
Alain ROUQUET

A LA UNE : LA COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Vendredi 8 mai dernier, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, date de la capitulation de l'Allemagne nazie, a eu lieu dans notre village comme dans toutes les villes de France. La population s'est rendue en cortège au Monument aux Morts, avec les élus, les corps constitués et les responsables associatifs, pour rendre hommage aux soldats de toutes les guerres, morts pour la France.

L'assistance nombreuse a entendu le message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants qui, en ce soixante-quatrième anniversaire, a mis l'accent sur «les valeurs communes de liberté et de fraternité, qui demeurent au fondement même de notre contrat social et de notre identité».

A cette occasion, notre compatriote Yves OUSTRIC a été décoré de la médaille "Reconnaissance de la Nation" par le Capitaine SIERRA, commandant des fusilliers marins.

La présence d'un piquet de la Marine de la base de la Lauzette, la participation de l'Harmonie municipale et les enfants de l'école publique déposant des bouquets de fleurs ont donné à cette cérémonie une émotion toute particulière.



CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions du conseil municipal au cours du trimestre précédent :

Séance du 19 janvier 2009

- une convention est passée avec le Conseil Général pour laisser au service de la voirie et des routes du département la gestion des platanes bordant la route départementale 6113 en traversée d'agglomération.

- l'entreprise ELAG11 est retenue pour effectuer l'élagage de trente-huit platanes sur le territoire de la commune et chemin de Montillac, en bordure du parc municipal, pour un montant de travaux arrêté à la somme de 3 139 € HT.

- la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des réseaux et branchements en plomb du réseau d'eau potable est attribuée au cabinet CETUR, le taux des honoraires étant fixé à 8,50 % du montant des travaux.

Séance du 9 mars 2009

- le compte administratif 2008 du budget principal est approuvé : en section d'investissement, il est arrêté pour les recettes à la somme de 499 263,32 € et pour les dépenses à la somme de 536 833,54 €, soit un résultat global de clôture de - 114 067,14 € ; en section de fonctionnement, il est arrêté pour les recettes à la somme de 814 464,56 € et pour les dépenses à la somme de 673 744,71 €, soit un résultat cumulé de l'exercice de 235 569,02 €.

- il est décidé d'affecter le résultat de fonctionnement du budget principal comme suit : 114 067,14 € en section d'investissement et 121 501,88 € reportés en section de fonctionnement.

- le compte administratif 2008 du budget annexe Eau et Assainissement est approuvé : en section d'investissement, il est arrêté pour les recettes à la somme de 38 487,36 € et pour les dépenses à la somme de 28 494,35 €, soit un résultat global de clôture de 31 029,50 € ; en section de fonctionnement, il est arrêté pour les recettes à la somme de 62 405,53 € et pour les dépenses à la somme de 63 323,76 €, soit un résultat cumulé de l'exercice de 58 921,84 €.

VIE LOCALE

La médaille d’honneur départementale et communale

Jeudi 26 février dernier, salle annexe de la mairie, le Maire avait convié les membres du conseil municipal, les employés communaux et l'équipe de travailleurs de l'APAJH de Cenne-Monestiès chargée de l'entretien du village, à une remise de médailles d’honneur départementales et communales.

Au cours d’une cérémonie amicale, Alain ROUQUET, Maire a honoré et félicité tour à tour, Sabine VIDAL, adjointe technique affectée à l'école maternelle, Gérard SOTO, adjoint technique principal et Christian PAGES, garde champêtre chef. Ces trois agents territoriaux ont reçu le diplôme et la médaille d'argent pour vingt ans (ou plus) de services.

La grande famille des employés communaux et des élus a eu ainsi l'occasion de se réunir et de se connaître mieux, sinon de faire connaissance pour certains d’entre eux, au cours de cette manifestation qui s'est terminée autour d'un apéritif suivi d'un buffet froid.

Dans son allocution, Alain ROUQUET s'est félicité du travail accompli par tous les agents et il leur a adressé ses remerciements pour leur action quotidienne en direction de tous les habitants de Villepinte, en n'oubliant pas de souligner combien

Disparition brutale de Jean-Paul NICOLAS

Jean-Paul NICOLAS est décédé subitement à l’âge de 55 ans. Il résidait dans notre commune depuis plus de 10 ans et

- il est décidé d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe Eau et Assainissement comme suit : 58 921,84 € en section de fonctionnement.

- la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais (CCPL) est adoptée aux fins de permettre à cette collectivité territoriale d'être le porteur de projet d'un Groupe d'action locale en vue du développement touristique du Pays Lauragais, grâce à une aide financière apportée par l'Europe pour un montant de 1 050 000 € sur cinq ans.

Séance du 9 avril 2009

- les taux des quatre taxes locales sont reconduits à l'identique, pour la cinquième année consécutive sans augmentation. Le produit attendu en 2009 sera en augmentation de 5,73 %, compte tenu de l'augmentation des bases décidée par la loi des finances et de la progression de la matière imposable.

- le budget est arrêté en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 006 780,88 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 631 011,61 €.

- les subventions aux associations qui en ont fait la demande sont reconduites, pour la plupart aux mêmes montants qu'en 2008.

- il est décidé d'instituer la taxe locale sur l'électricité à hauteur de 4 %, pour assurer le financement des travaux de renforcement et d'extension des réseaux désormais non subventionnables en particulier dans le cadre des programmes FACE.

- il est procédé à la révision des tarifs des salles communales, qui n'avaient pas été revalorisés depuis 2002.

- le budget annexe Eau et Assainissement est arrêté en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 120 656 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 426 502 €.

- il est décidé de revaloriser de 6% le taux des surtaxes communales Eau et Assainissement, inchangé depuis trois ans ; en conséquence, la surtaxe communale Eau passe de 0.1011 € à 0,1072 € par m³ et la surtaxe communale Assainissement de 0,2301 € à 0,2439 € par m³.

VIE LOCALE

ils contribuent ainsi, "à l'heure où le service public est tant malmené par les décisions gouvernementales", à la qualité de la vie dans notre village.



demeurait 15, chemin du Moulin des Gravettes. Il s’était investi grandement dans la vie locale à travers plusieurs associations. Nous tenons à lui rendre hommage.

VIE LOCALE

Des animations pour nos enfants

Cette année encore, la municipalité a voulu poursuivre son action en faveur des plus jeunes. Depuis 2007, elle a mis en place des ateliers jeux gratuits d’une heure les mercredis matins pendant la période scolaire. Ils sont animés par Anne JACOPE de l’association Ludule (ludothèque itinérante basée à Ferrals les Corbières) et ouverts aux enfants de 1 à 11 ans.

Ils ont pour objectif d’animer des espaces de jeux et de jouets, comprenant un espace petite enfance à disposition des parents et de leurs enfants en bas âge, des jouets symboliques (dinettes, poupées…), des jeux d’assemblage (kapla…), des jeux de règles, renouvelés régulièrement, pour tous les âges et tous les goûts (mémoire, adresse, rapidité, observation, coopération, réflexion et stratégie), et de créer un lieu de rencontres et d’échanges pour les petits et les grands.

Cette activité a attiré plus de 35 enfants (tous mercredis confondus), mais aussi des parents.

A la rentrée 2008, nous avons voulu donner une autre dimension à ces ateliers en proposant une formule différente dans sa fréquence et son contenu.

Ainsi, nous avons proposé durant les vacances scolaires de Toussaint, février (2 semaines) et Pâques des ateliers gratuits de confection de jeux du monde.

FINANCES COMMUNALES

Une présentation synthétique

Les collectivités territoriales subissent elles aussi les effets de la crise. Leur capacité de financement diminue et malgré la volonté des élus de ne pas ajouter aux difficultés que connaissent la majorité des contribuables, il est probable que nos communes ne pourront plus continuer très longtemps à offrir à leurs populations les services qu’elles sont en droit d’attendre en maintenant chaque année le même niveau de pression fiscale. Ce choix, nous l’avons pourtant fait en 2009, pour la cinquième année consécutive. Nous avons pu profiter de l’augmentation de la matière imposable liée à la progression des bases, grâce notamment, aux recettes générées par les constructions nouvelles ; mais nous sommes parfaitement conscients que cela ne pourra durer, ne serait-ce qu’à cause du marasme économique actuel et du nécessaire ajustement des services rendus au

Rétrospective en quelques chiffres					
	QUELQUES RECETTES		QUELQUES DEPENSES		
ANNÉE	Impôts locaux	Dotations et participations (1)	Charges à caractère général (2)	Frais de personnel	Rembt. d'emprunts (3)
2002	345 786	286 357	120 462	318 215	176 074
2003	351 204	309 193	129 362	333 511	124 174
2004	365 494	326 265	143 001	351 886	116 514
2005	376 228	339 162	151 808	376 424	104 202
2006	395 291	344 338	150 471	382 145	110 517
2007	418 238	330 899	156 382	389 020	84 834
2008	434 060	320 617	175 114	390 540	75 812

Les enfants de 6 à 11 ans devaient choisir parmi une dizaine de jeux proposés celui qu’ils désiraient réaliser. Quatre séances de 2 heures ont permis à chacun de préparer, découper, poncer, décorer, vernir et enfin jouer avec parents et amis lors d’un goûter offert par la mairie à la fin de la dernière séance. Plus d’une trentaine de jeux a été proposée et une quinzaine a été réalisée par les enfants, tels que : Chiens et chacals, Linotte, Les souris, Awithlakkannai, Nyout, Fanorana. Ce sont en tout 65 enfants qui ont participé sur les quatre semaines. C’est avec un grand plaisir que les enfants et les parents ont accueilli cette activité. Les uns en réalisant un objet de leurs propres mains en vue de partager de bons moments de jeu avec famille et amis ; et les autres en sachant leur enfant occupé à une activité à la fois éducative et ludique.



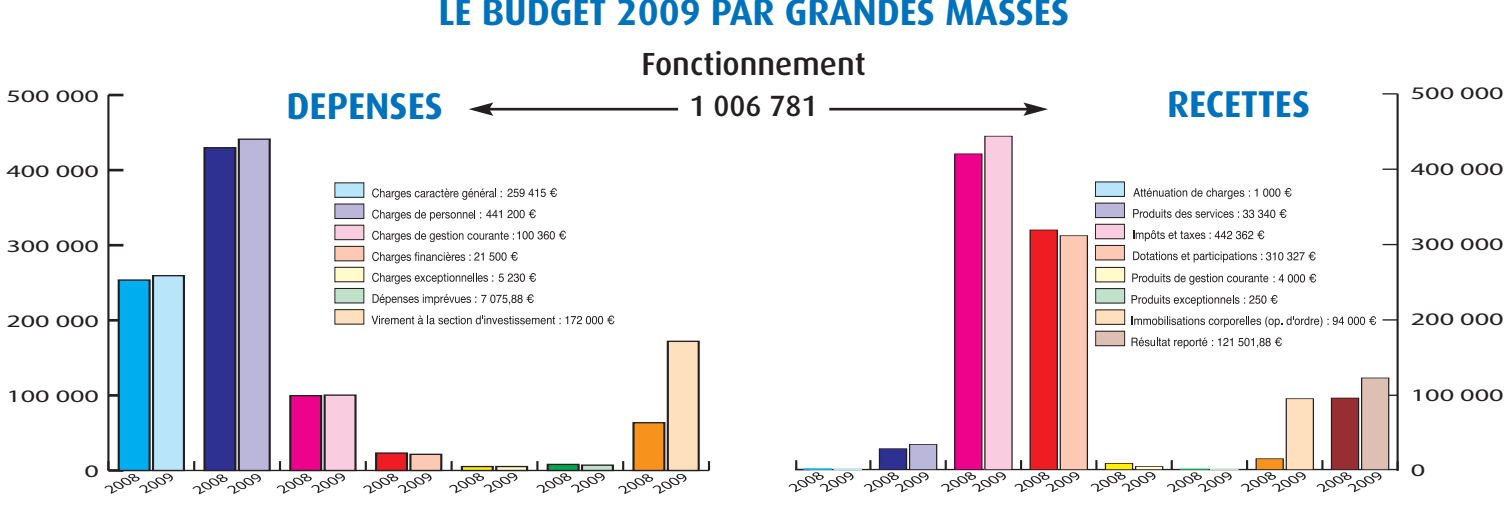
développement de la commune. En fait, compte tenu de la très faible évolution des dotations d’Etat (0,5 %), de l’augmentation des prix et des charges transférées aux communes, si la matière imposable n’avait pas progressé, c’est au moins de 3 % qu’il aurait fallu augmenter les taux d’imposition pour retrouver un produit d’impôts équivalent à celui de 2008. Le Département et la Région subissent les mêmes contraintes, de telle sorte que ces collectivités territoriales diminuent aussi, de leur côté, leurs aides aux communes.

Il nous reste donc à faire des économies de gestion, même si la marge reste très faible. Ainsi, nous avons décidé de limiter au maximum les dépenses de consommation d’électricité, de ne pas remplacer un agent à son départ à la retraite et de confier au personnel communal l’essentiel des travaux d’entretien de nos bâtiments et de nos équipements.

Enfin, la loi de modernisation de l’économie oblige les communes depuis le 1^{er} janvier 2009 à financer tout renforcement ou extension du réseau électrique au-delà de 100 mètres du terrain d’assiette d’une construction. Pour financer ces travaux, nous avons choisi d’instituer la taxe sur l’électricité au taux de 4 % (sur un taux de 8 % maximum) ; cette taxe, déjà en vigueur dans près de deux cents communes de l’Aude, s’applique sur le montant des consommations et de l’abonnement suivant une assiette de 80 % jusqu’à une puissance souscrite de 36 Kva et de 30 % au-delà.

^[1] Dotations versées par l'état et compensations pour exonérations fiscales décidées par la loi (en diminution depuis 2007).

^[2] Dépenses d'entretien et de fournitures courantes, primes d'assurances et frais de télécommunications.

^[3] Remboursement d'emprunts


Investissements : budget général 2009					
NATURE DE LA DEPENSE	DEPENSES TOTALES	DEPENSES ENGAGEES	DEPENSES NOUVELLES	AUTOFINANCEMENT	EMPRUNTS
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	50 100,00		50 100,00	50 100,00	
CONCESSION ET DROITS SIMILAIRES site internet	3 700,00		3 700,00	3 700,00	
TERRAINS DE VOIRIE	2 500,00		2 500,00	2 500,00	
AUTRES IMMOBILISATIONS petits équipements	20 000,00		20 000,00	20 000,00	
IMMOBILISATIONS EN COURS éclairage Noël	1 803,57	1 803,57			
IMMOBILISATIONS EN COURS réseau pluvial	2 800,00		2 800,00	2 800,00	
VOIRIE MONTILLAC effacement réseau Télécom	1 803,20	1 803,20			
VOIRIE : maîtrise d'œuvre mise en sécurité RD 213 et 218	6 703,52	6 703,52			
ELECTRIFICATION RURALE (FACE 2007)	32 515,03	32 515,03			
ECLAIRAGE PUBLIC 1 ^{ère} tranche RD 6113	113 827,72	113 827,72			
ECLAIRAGE PUBLIC 2 ^{ème} tranche Le village (étude)	11 900,00		11 900,00	1 900,00	
PLAN LOCAL D'URBANISME étude	9 794,52	6 794,52	3 000,00	3 000,00	
TRAVAUX TOITURE EGLISE	61 157,14	61 157,14			
TRAVAUX CHAUFFAGE EGLISE	15 000,00		15 000,00	15 000,00	
TRAVAUX LOCAUX CLAE	502,32	502,32			
TRAVAUX PARC MUNICIPAL suite à tempête	6 000,00		6 000,00		
VOIRIE Enfouissement réseaux Télécom	10 333,79	8 333,79	2 000,00	2 000,00	
BATIMENTS COMMUNAUX préau école publique	13 000,00	13 000,00		13 000,00	
BATIMENTS COMMUNAUX divers travaux en régie	94 000,00	94 000,00		94 000,00	36 000,00
VOIRIE Chemin de Montillac (étude)	10 000,00		10 000,00		
BATIMENT ENSEMBLE SOCIOCULTUREL étude	10 000,00		10 000,00		
TOTAUX	477 440,81	233 440,81	244 000,00	208 000,00	36 000,00

Investissements : budget eau et assainissement 2009					
NATURE DE LA DEPENSE	DEPENSES TOTALES	AUTOFINANCEMENT	TVA	SUBVENTIONS	EMPRUNTS
SUBVENTION INVESTISSEMENT COMPTE RESULTAT	18 834,00	18 834,00			
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	6 317,00	6 317,00			
SCHEMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT	1 000,00	1 000,00			
EXTENSION EAUX USEES RD 6113	8 000,00	6 700,00	1 300,00		
RESERVOIR INTERCOMMUNAL	70 000,00		11 000,00		59 000,00
AEP - Plomb 1 ^{ère} tranche	125 000,00		20 500,00	34 900,00	69 600,00
AEP - Plomb 2 ^{ème} tranche	128 000,00		25 000,00		103 000,00
TOTAUX	357 151,00	32 851,00	57 800,00	34 900,00	231 600,00